

# Services consulaires pour les Suédois à l'étranger

Le MAE et les ambassades ont pour mission de fournir des services consulaires, sous forme de conseils et d'assistance, aux Suédois se trouvant à l'étranger dans des situations d'urgence ou lors de crises majeures. Lorsque vous vous adressez au MAE ou à une ambassade, vous devez être reçu avec respect et de manière appropriée. Nos services consulaires suivent le cadre réglementaire consulaire suédois et doivent être fournis de manière conséquente, juste et dans un souci de sécurité juridique où que vous soyez dans le monde. Le contexte et la législation peuvent varier selon les pays ce qui peut parfois affecter les conditions d'exercice des services consulaires.

## Pour vous préparer en vue d'un voyage à l'étranger

- Informez-vous sur la destination afin de vérifier si le MAE déconseille de s'y rendre et d'être informé sur la législation et les coutumes pouvant être pertinentes pour vous. Les informations et conseils de voyage sont disponibles sur le site du MAE et celui de Sweden Abroad.
- Téléchargez l'application du MAE 'UD Resklar'.
- Assurez-vous d'avoir une assurance qui couvre la totalité de la durée du voyage et les activités planifiées.
- Vérifiez que vous disposez d'un passeport valide et d'un visa, le cas échéant. Contrôlez, en temps utile, les modalités en vigueur auprès de l'ambassade du pays concerné.
- Assurez-vous de disposer d'une somme d'argent suffisante pour la durée du voyage, y compris pour un billet retour et des circonstances imprévues.
- Informez vos proches de vos projets de voyage et de la manière dont ils peuvent vous joindre.
- Indiquez vos coordonnées sur la 'Swedish list' afin que nous puissions vous joindre si nécessaire.

## Nous pouvons fournir les services suivants

- Divulguer des informations et conseils de voyage par pays.
- Fournir des conseils pour vous aider à résoudre une situation si vous vous trouvez dans une situation d'urgence à l'étranger.
- Délivrer des passeports ordinaires ou provisoires.
- Fournir des conseils sur les modalités de transfert d'argent à partir de vos propres comptes bancaires.
- Contacter vos proches, les compagnies d'assurance, médecins, banques et autorités en Suède.
- Vous assister et vous orienter dans vos contacts avec les autorités locales du pays.
- Accorder un prêt pour être rapatrié en Suède lors d'une situation d'urgence si aucune autre option n'est envisageable.
- Fournir informations, conseils et assistance lors d'une situation de crise majeure.
- Si vous êtes arrêté par la police ou incarcéré à l'étranger nous veillons à ce que vous ayez un avocat commis d'office et demandons à vous rendre visite en prison. Si vous le souhaitez, nous pouvons contacter vos proches.
- Lors d'un décès à l'étranger, nous sommes en relation avec les proches afin de les aider dans les démarches pratiques.

## Nous ne fournissons pas les services suivants

- Nous n'assurons pas de services bancaires, services d'interprétariat ou de traduction.
- Nous ne fournissons pas d'informations touristiques générales et ne nous chargeons pas des questions de logement et d'hébergement à l'étranger.
- Nous ne payons pas les dettes, cautions, amendes ou frais d'avocat.
- Dans le cas d'un décès à l'étranger, nous ne payons pas les frais de rapatriement d'un cercueil ou d'une urne.
- Nous ne pouvons pas influencer les dispositions d'entrée et de sortie de territoire d'autres pays au cas où l'entrée et la sortie du territoire vous seraient refusées.
- Nous ne pouvons pas intervenir dans les procédures juridiques d'autres pays.
- Si vous êtes arrêté par la police ou incarcéré à l'étranger, ce sont toujours les lois du pays concerné qui sont appliquées. Vous ne pouvez pas faire l'objet d'un traitement spécifique fondé sur votre nationalité suédoise.

Si vous devez avoir recours à notre aide dans une situation de crise aiguë, durant les heures de fermeture de l'ambassade, vous pouvez vous adresser 24 heures sur 24 à la permanence du MAE à Stockholm via le standard de l'ambassade.

Ministère des affaires étrangères 2015  
Photographie: Jörgen Wiklund/imagebank.sweden.se